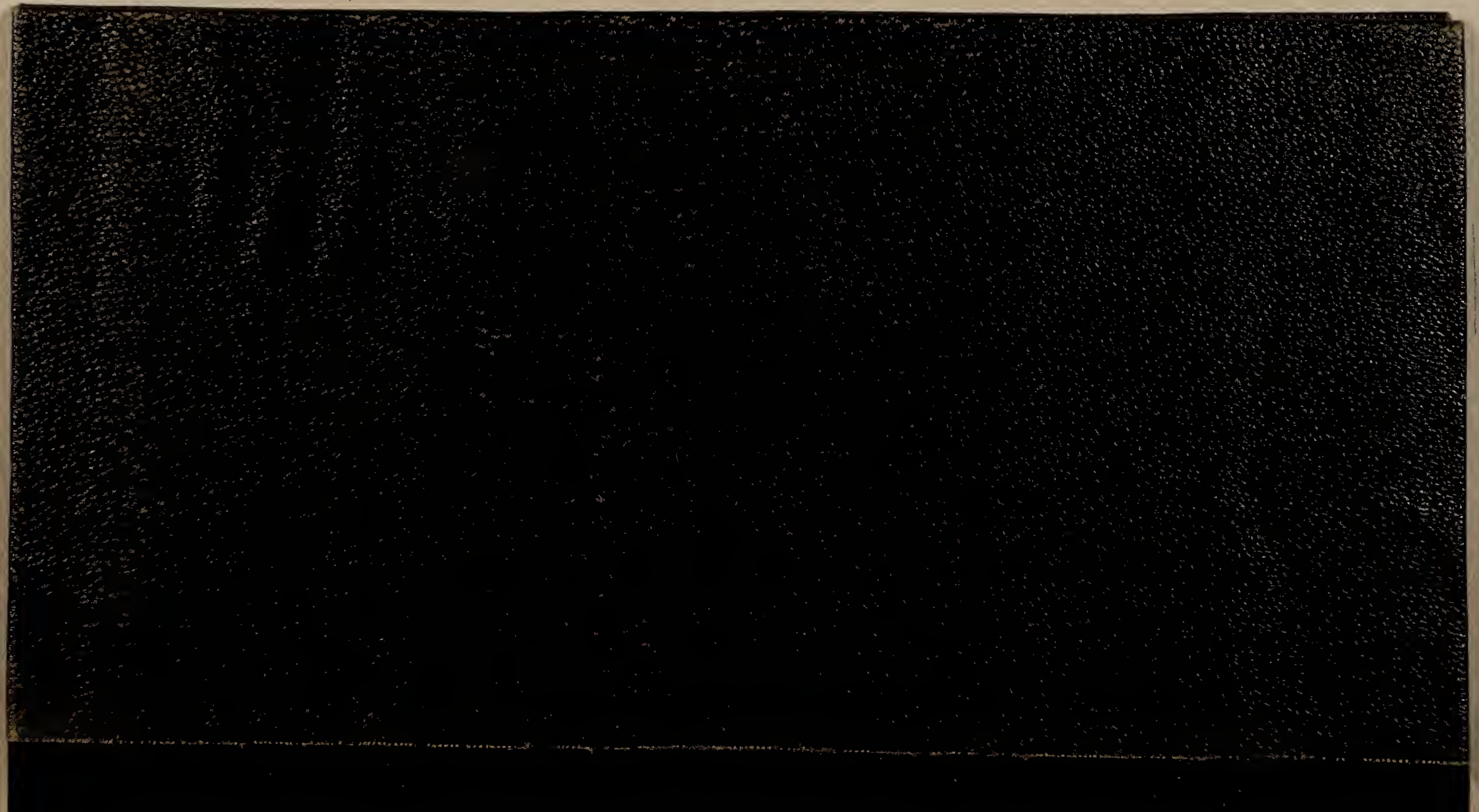

A19a

John Carter Brown.

38

K. 10

Anton Pick

C

Pick, Anton da Mirandola ?

See cover for address

George R. Havens in

Spain, May & June, 1937.

LETTRE

DE MONSIEUR DE M***,

AU SUJET

DES ECRITS ANGLOIS,

SUR LES LIMITES

DE L'AMÉRIQUE.

EDUCATION

JOHN CARTER BROWN.

LETTRE

DE M. DE M... A M. DE S...

Je me donnerai bien de garde, Monsieur, de répondre à l'Ecrit annoncé dans la Gazette d'*Utrecht* du 4 de ce mois, & rapporté dans celle de *Cologne* du 28 du mois dernier; il n'eſt qu'un tiſſu de faits démentis par les Auteurs mêmes dont on veut l'autoriſer. Il faut être bien aveugle ou bien hardi pour traiter la diſcuſſion préſente, après la publication des *Mémoires des Commiſſaires du Roi, & de ceux de S. M. Britannique, ſur les poſſeſſions & les droits reſpectifs des deux Couronnes, en Amérique, &c.* Ces Mémoires conſacrent à jamais à la poſtérité les prétentions des deux Puiſſances. C'eſt dans cet ouvrage que M. le Marquis de la *Galiſſoniere* & M. de *Silhoüette*,

pour la France, MM. W. *Shirley* & W. *Mildmay*, pour l'Angleterre, chargés d'établir les titres réciproques, ont traité & discuté la matière; elle y est tellement éclaircie, que tout Lecteur impartial pourra juger la question. Ce n'est point ici de ces Ecrits anonymes où l'on peut hazarder impunément les faits les plus faux, comme dans la plûpart des Ouvrages que l'on voit éclorre tous les jours à Londres, dictés par la passion & par l'infidélité; mais si les ressources de la calomnie sont inépuisables, celles de la vérité ne le sont pas moins. Rien ne seroit plus aisé que de réfuter ces Ecrits: il faudroit entrer pour cela dans une discussion trop longue; il me suffira seulement de vous citer, Monsieur, une de ces Brochures, qui a pour titre *the Conduct of French &c. Conduite des François par rapport à la Nouvelle Ecosse, &c.* L'Auteur, sans égard pour la vérité, y avance des faits

démontrés faux, & y débite les injures les plus groſſières : on vient d'en donner une traduction, avec des notes où l'on détruit les Paralogiſmes de l'Ecrivain Anglois & ſes fauſſes aſſertions. Ces notes puiſées dans l'Ouvrage même de MM. de la *Galiſſoniere* & de *Silhoüette*, font un corps complet de Titres & de Faits plus forts les uns que les autres, qui fixent & déterminent les *véritables & anciennes Limites de l'Acadie*, telles qu'elles ont été entendues par le Traité d'*Utrecht*. C'eſt à ces autorités reſpectables qu'il faut répondre. Les Anglois n'ont pu y oppoſer que des faits altérés, des titres falſifiés ou ſans autorité, & des conceſſions abuſives. N'eſt-il pas ſingulier, Monſieur, qu'ils ſe croyent en droit de ſe dire les Maîtres d'un Pays, parce qu'il a plu à un de leurs Rois, de le donner à un Particulier de leur Nation, ſans s'embarraſſer du véritable propriétaire ? Ne voudroient-ils pas quelque jour

réaliſer le titre chimérique de *Roi de France*, que leur Monarque s'obſtine à prendre ? Je ne ſuis point ſurpris que quelques plumes paſſionnées, ſe livrent aux excès les plus condamnables, pour ſoutenir le ſyſtême Anglois, mais je ne conçois pas qu'il ſe trouve des Journaliſtes aſſez peu jaloux de la confiance & de l'eſtime du Public, pour inſérer dans leurs Ouvrages ces écrits capables de les leur faire perdre. L'aigreur qui y régne, la groſſiereté de leurs injures doit mettre en garde contre ce qu'ils y avancent. Ce n'eſt pas ſur des productions qui ne ſont avouées de perſonne, & qui ne peuvent l'être, que l'on peut juger des différends de l'une & l'autre Nation; il faut interroger les Traités, examiner les conventions, n'en point altérer les ſens, ni tronquer les paſſages, & juger cette cauſe de deux grandes Puiſſances, comme on jugeroit celle de deux Particuliers au tribunal de la Juſtice. Il ne

faut avoir aucune idée de la bonne-foi, ou convenir qu'elle eſt ouvertement violée aujourd'hui dans ces écrits. L'injuſtice des prétentions qu'on y ſoutient, les moyens qu'on y employe pour les appuyer, ſont entierement détruits & prévus dans les Mémoires des Commiſſaires François. Je ne vous parlerai point de l'étrange conduite du Gouvernement Anglois depuis dix huit mois; c'eſt un tableau effrayant pour l'humanité, de préſenter une Nation eſtimable à tant d'égards, oubliant ſes vertus, violant à la fois la paix, le droit des gens & celui de la guerre; les faits ſeuls dépoſent à l'univers ce que j'avance ici. Puiſſe la modération de l'auguſte Monarque qui nous gouverne, faire ouvrir les yeux à cette fière Nation, & diſſiper cet eſprit de vertige & d'iniquité, qui ſemble être l'ame de ſes Conſeils & de ſes réſolutions, & faire renaître dans tous les cœurs la voix de la juſtice, étouffée de-

04487

puis quelque temps par des motifs particuliers, qui doivent disparoître aujourd'hui dans cette illustre Assemblée, qui va décider de la paix ou de la guerre !

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE M...

Le 9 Novembre 1755.

E755
M229L